



## **Compte rendu de la commission immobilière du 8 juillet 2021 avec la Direction locale**

Suite à la demande des organisations syndicales, la Direction a présenté les sujets immobiliers lors du CTL du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Les OS ont accepté de se rendre à cette commission immobilière pour approfondir les points techniques et surtout après avoir pris contact avec les collègues concernés sur le projet de Dieppe et du Havre.

Cependant, sans avoir pu disposer des derniers plans en date, puisque certains sont arrivés le matin même de la réunion.

Nous avons donc insisté à nouveau sur l'importance de disposer de plans en temps utiles pour pouvoir en discuter.

L'urgence, dès lors qu'elle devient un mode de gestion, n'est pas acceptable quand on discute de réinstallation des services et des conditions de travail des collègues.

D'autant plus que la Direction avait certains plans depuis plusieurs semaines....

### **Projet de rénovation du site de Dieppe :**

L'installation du SIP et de la trésorerie municipale sur deux niveaux vient de la nécessité pour les deux services d'un accès à l'accueil.

Nous avons longuement insisté pour que les deux services se rencontrent pour discuter des futurs aménagements.

La Direction a acté ce principe et des réunions devraient se tenir entre le fin août et la mi-septembre.

Nous avons fait remonter les doléances des collègues des différents services à la Direction, qui en a pris bonne note.

Le projet soumis à validation n'est qu'un avant-projet, qui pourra faire l'objet de discussions dans le cadre de ces réunions.

Le site sera sécurisé par des badges d'accès et non par des digicodes.

Nous avons parlé des réserves foncières : ce sont des espaces qui restent à disposition en l'état : besoin d'espaces supplémentaires, espaces de travail à distance voire zone de co-working.

Nous sommes intervenus pour demander des précisions quant à l'équipement de l'espace de restauration. Il pourra être équipé avec un mix tables hautes ou cantine.

Ce projet sera finalisé lui aussi lors des réunions de restructuration.

Au final, chaque agent sur le site devrait disposer d'un espace d'environ 13 m<sup>2</sup>.

Le bureau de l'assistante sociale restera dans les locaux actuels (point d'eau à disposition).

### **Déménagement de la trésorerie du Havre :**

Nous sommes intervenus sur la situation des collègues en situation de handicap et demandé une intervention de la médecine du travail pour le réaménagement des postes.

Un espace de convivialité est prévu pour le site, mais la future localisation n'est pas encore connue à ce jour comme pour la salle de réunion.

Cela pourrait être au premier étage ou alors au RDC haut dans les locaux libérés par le PCRП.

Nous avons demandé la possibilité pour les collègues de la trésorerie de visiter leurs futurs locaux . La Direction a accepté. Les visites pourront se tenir en septembre après le désamiantage des locaux, qui aujourd'hui sont vides.

Nous avons fait remarquer à la Direction que pour les collègues du SIE, cela faisait un deuxième déménagement en moins de deux ans. Et qu'il aurait été judicieux pour les collègues et pour les finances publiques de réaliser les travaux en une fois.

**Fécamp** : Une étude de faisabilité est en cours : Les sites actuels (Le SIP, le SIE et la trésorerie municipale) iraient sur le site du SIP E actuel rue Leclerc et le service relocalisé (en 2024) irait sur le site de la municipale actuelle avec occupation des locaux du 1<sup>er</sup> étage.

Nous avons demandé ce qu'il en était de l'étude sur les sols du SIP E. La Direction a indiqué qu'il n'y avait pas de problème. Tous les collègues peuvent donc aller sur le site Leclerc.

**Sotteville les Rouen** : La mairie récupère les locaux actuels de la trésorerie. La Direction cherche de nouveaux locaux : soit dans l'enceinte de l'Hôpital du Bois Petit soit vers le Rond Point des Bruyères.

Le déménagement devrait être fait pour janvier 2022. Les discussions sont en cours.

**Montville** : La prise de bail pour le logement de fonction devrait être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Et les travaux pourront être engagés pour être finalisés au 1<sup>er</sup> septembre.

Et nous avons terminé notre commission par un point sur **les travaux de la cité administrative**. L'implantation des services de la Direction, du PCRП est en cours d'étude. Les chefs de division sont sollicités.

Le projet de micro zoning pour ces services devra être communiqué pour début septembre à la société Bouygues.

Pour les autres services ayant une proximité avec l'accueil, ce projet sera vu lors de l'engagement de la troisième tranche.

Dans le cadre des travaux de la deuxième tranche, les services des domaines et le PELP / PTGC devront déménager, la société a besoin d'une zone sécurisée non prévue initialement. Ces services seront relogés en zone tampon dans des locaux rénovés.

Dans le cadre du CHS-CT, nous allons demander une visite des locaux.

Nous avons renouvelé notre réserve sur la création du SGCD géré par la société AGILE entraînant la mise à disposition des collègues en charge de la gestion de la cité.